

L'école aux quotidiens



La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un événement récent, **entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non. L'occasion, pour elle, de nous proposer un éclairage différent, un commentaire personnel, voire d'interroger la question ainsi posée. Et vous, qu'en pensez-vous?

I.R.V.I.F.
L'EXPRESS

15/06/2007

HAUT POTENTIEL: HAUT RISQUE?

Élève au Collège Notre-Dame de Basse-Wavre, Arnaud s'est suicidé à l'âge de 12 ans. Le jeune garçon était surdoué; en d'autres termes, il avait été diagnostiqué EHP, "enfant à haut potentiel", et cela pourrait peut-être en partie expliquer son geste.

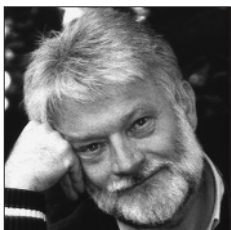
Mais **Jacques GREGOIRE**, responsable à l'UCL de l'un des quatre centres en Communauté française d'écoute et d'accompagnement pour les EHP, prévient les amalgames: enfant à haut potentiel ne signifie pas systématiquement "enfant à problèmes".

Il défend par ailleurs l'idée de placer ces jeunes dans une classe existante, tout en veillant à leur proposer des compléments de formation, des défis particuliers à relever...

"L'essentiel est de positiver leur différence sans la stigmatiser", dit-il.

Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Jean DONNAY**, directeur du département "éducation et technologie" aux FUNDP, responsable de la recherche-action en faveur des jeunes à haut potentiel:



"Environ 3% des enfants sont à haut potentiel. Au centre d'écoute et d'accompagnement de Namur, nous recevons les

enfants qui connaissent des difficultés et risquent de se trouver un jour en décrochage scolaire, et leurs familles. Les EHP ne connaissent pas tous des problèmes, mais certains concentrent une série de difficultés telles qu'une grande sensibilité ou une lucidité embarrassante.

Ce sont des enfants très en avance, très réactifs, mais aussi très turbulents. Ils sont par ailleurs particulièrement sensibles à la notion de sens: ils veulent toujours approfondir les choses. Tout cela peut déstabiliser les enseignants.

L'EHP fait preuve d'un apprentissage très intuitif; il ne suit pas nécessairement les démarches de l'enseignant, et ne sait pas toujours expliquer comment il parvient à résoudre des exercices. Il est en décalage par rapport aux autres élèves et se dirige souvent davantage vers les adultes. Il fait face à une question d'identité, ne sachant pas toujours

où se situer. L'enfant surdoué n'est pas anormal; il doit juste apprendre plus et plus vite que les autres et doit être le plus au clair possible par rapport à lui-même. Enfin, comme tous les enfants, il a des besoins sociaux, qu'il faut respecter.

L'enseignant doit donc reconnaître ce jeune dans sa spécificité, sans l'extraire de la classe. Si on le laisse à lui-même, il peut facilement décrocher. Il avance très vite et du coup, à un moment, il commence à s'ennuyer, n'écoute plus et ne suit plus. L'enseignant peut jouer un rôle d'intégration sociale et doit avant tout éviter les comportements d'exclusion. Les EHP peuvent par exemple aider les autres élèves à progresser.

De notre côté, nous travaillons sur le sujet depuis 2000¹. En 2007-2008, l'IFC organisera une formation à l'intention des enseignants, dont le but sera de les mener à réagir de la meilleure façon dans les conditions de vie de la classe. La pédagogie différenciée peut notamment aider l'enseignant à mieux prendre l'enfant en compte.

Il y a un équilibre à trouver entre la reconnaissance de la différence des EHP et leur insertion ou réinsertion dans la société ou microsociété qu'est l'école. Il y a là un véritable enjeu, car ce sont des enfants qui s'adaptent difficilement au milieu scolaire". ■

ÉVALUATION EXTERNE: SATISFACTION

En juin dernier s'est tenue la première épreuve externe commune organisée en Communauté française, pour les enfants de 6^e primaire. Près de la moitié des élèves y ont participé. D'une manière générale, l'organisation n'a pas posé de souci, mais elle est tout de même encore à affiner. De petits problèmes subsistent en ce qui concerne les horaires ou la durée des examens, mais les résultats des enfants sont, semble-t-il, plus ou moins équivalents à ceux obtenus auparavant.



Photo: F. TEFNIN

Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Godefroid CARTUYVELS**, Secrétaire général de la Fédération de l'enseignement fondamental catholique (FédEFoC):



"Suite à cette épreuve, nous avons mené une rapide enquête auprès des directeurs du réseau. Sur 162 écoles ayant répondu avoir fait passer

l'épreuve, 142 (soit 85% d'entre elles) ont déclaré en être satisfaites. Par ailleurs, un nombre significatif d'écoles ont fait savoir qu'elles organiseraient cette épreuve l'année prochaine. De ce fait, le Bureau de la FédEFoC a décidé de ne plus organiser l'épreuve interdiocésaine dès le mois de juin 2008. Nous anticipons donc le mouvement qui voulait qu'elle

soit de toute façon supprimée en 2009². Cela permettra à la fédération de réorienter les forces du service pédagogique vers d'autres urgences, notamment l'identification plus précise des compétences à atteindre par les élèves de 4^e primaire". ■



30/05/2007

LE BULLETIN: UNE PHOTO À RETOUCHER

Les parents et élèves attendent toujours le bulletin avec crainte ou impatience... Mais quelle place doivent-ils lui accorder?

Vincent CARETTE, professeur aux Facultés des Sciences psychologiques et de l'Éducation de l'ULB, estime qu'il faut penser ce document en termes d'outil de communication entre l'école et les parents, et non de sélection ou de chasse aux mauvais élèves. Mais il constate que le plus important devient finalement la réussite, au détriment de l'apprentissage. Le parent devrait avoir en tête la question: "Qu'as-tu appris au-delà des points?", et les établissements devraient les accompagner dans cette voie.

Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Jean-Marie DEMOUSTIER**, responsable du département pédagogique de la Fédération de l'enseignement secondaire catholique (FESeC):

"Le bulletin est avant tout un outil de communication entre le conseil de classe et les parents. Il s'agit d'une «photo» prise à un moment déterminé, qu'il faut améliorer d'une fois à l'autre, qui aide à évoluer. L'apprentissage s'effectue en demi-teinte, mais dans notre société, il n'est pas évident de concevoir les choses de cette façon car ce qui importe, c'est la réussite ou l'échec. L'essentiel



de la communication doit donc ici se situer au niveau de l'évolution de l'élève. La FESeC n'impose pas un modèle de bulletin particulier;

elle donne juste des indications sur ce qui devrait s'y trouver. Il y a quelques années, nous avons proposé aux écoles un petit dossier: «Le bulletin: un outil pour communiquer»³. Cet outil devait aider à s'approprier l'évaluation dans le cadre de l'approche par compétences. Auparavant, les enseignants disposaient surtout des données chiffrées. La question-clé était de savoir si, seuls, les chiffres pouvaient permettre de prendre une décision relative aux compétences des élèves... Que faut-il amener en plus, pour décider en conseil de classe? Nous voulions insuffler l'idée que l'essentiel reste l'apprentissage ainsi que ses processus. Le bulletin n'est pas simplement un listing d'informations séparées, sans prise de position globale. Notre réflexion vise à en faire un véritable outil collégial de communication, surtout à l'adresse des parents ou des directions d'autres écoles, c'est-à-dire de personnes qui ne sont pas dans la relation pédagogique enseignants-élèves. Pour l'élève, il doit constituer un outil de synthèse, pouvant faire également référence à un «dossier d'apprentissage», qui comprendrait d'autres informations lui permettant de se situer (journal de classe, notes personnelles...). Ce n'est pas le bulletin en tant que tel qui résout les problèmes! Il faut donc déterminer la voie à suivre pour remédier aux difficultés. S'il y a un dossier d'apprentissage, celui-ci peut être discuté avec les parents: pourquoi en est-on arrivé là? Comment éviter cette situation? S'il y a plus souvent un dialogue, on peut faire comprendre comment fonctionne le jeune dans ses apprentissages. Ce dossier pédagogique me paraît dès lors prioritaire sur le bulletin.

Il y a finalement surtout un compromis à faire entre une communication synthétique ou plus exhaustive. Le parent doit en tout cas avoir la possibilité de voir clairement dans un premier temps si l'élève a réussi ou non, et ensuite pouvoir examiner plus spécifiquement chaque discipline". ■

BRIGITTE GERARD

1. Le 9 novembre 2007, organisation d'un colloque sur le sujet à l'UCL. Renseignements: www.enseignement.be/jhp

2. Cf. document du Service de Productions pédagogiques de la FédEFoC, "Les évaluations externes certificatives et non certificatives dans l'enseignement ordinaire et spécialisé": www.segec.be/Documents/Fedefoc/BI/B1070607/13evaluations_externes.pdf

3. www.segec.be/Documents/Fesec/Publications/Evaluer5.pdf